

Paris, nous t'aimons

À propos d'une expérience touristique dans la ville de l'amour

#Paris #France #Germany

Paris est l'une des plus belles villes, surtout au début du printemps, dans les premiers jours de mai. La ville fleurit, les premiers jeunes mariés visitent Paris et la ville n'est pas encore trop envahie comme en été.

C'est un peu ce qu'a pensé un couple d'Allemands qui, début mai, a décidé de visiter la ville en passant par Paris dans une caravane confortable. Marié depuis plus de trente ans, le couple s'est rendu dans l'un ou l'autre restaurant après avoir garé son camping-car tout confort dans la ville de l'amour. Pendant de nombreuses heures, il y a eu de superbes rencontres aux tables voisines avec des gens du monde entier.

A un moment donné, on en était presque à la moitié de la quatrième bouteille de vin lorsque la soirée s'est vraiment prolongée. Un taxi a été commandé pour emmener Monsieur et Madame G. à proximité de la caravane. Monsieur G. est descendu le premier, puis sa femme, dont il est prouvé qu'elle s'est prise les pieds dans son pantalon très large et qu'elle a trébuché au point de tomber violemment le visage sur le trottoir. Il y a eu un fracas et le sang a coulé immédiatement et abondamment. Madame G. a appelé son mari pour lui demander pourquoi il ne l'avait pas aidée à sortir du véhicule et a pleuré de douleur.



Quelques passants parisiens ont observé la scène et ont appelé les secours, puis la police parisienne, qui est arrivée sur les lieux peu après, avec pleine d'énergie. Madame et Monsieur G. ont été interrogés séparément à la manière de l'inspecteur Clouseaud, Madame G. a immédiatement fait savoir qu'elle ne parlait pratiquement pas un mot de français. La police parisienne, de son côté, a déclaré que de toute façon on ne parlait pas anglais ici et n'a commandé un traducteur que plus tard.

Dans l'ambulance, Madame G. a expliqué avec ses mains et ses pieds qu'elle n'avait pas été battue ou maltraitée par son mari, mais rien n'y a fait. Les passants parisiennes, qui s'exprimaient couramment en français, étaient beaucoup plus crédibles: on avait entendu les cris d'une femme et la mare de sang sur le trottoir indiquait clairement une violence brutale. Monsieur G. et Madame G. ont été conduits immédiatement et séparément dans le même poste de police et enfermés dans la prison locale jusqu'à ce

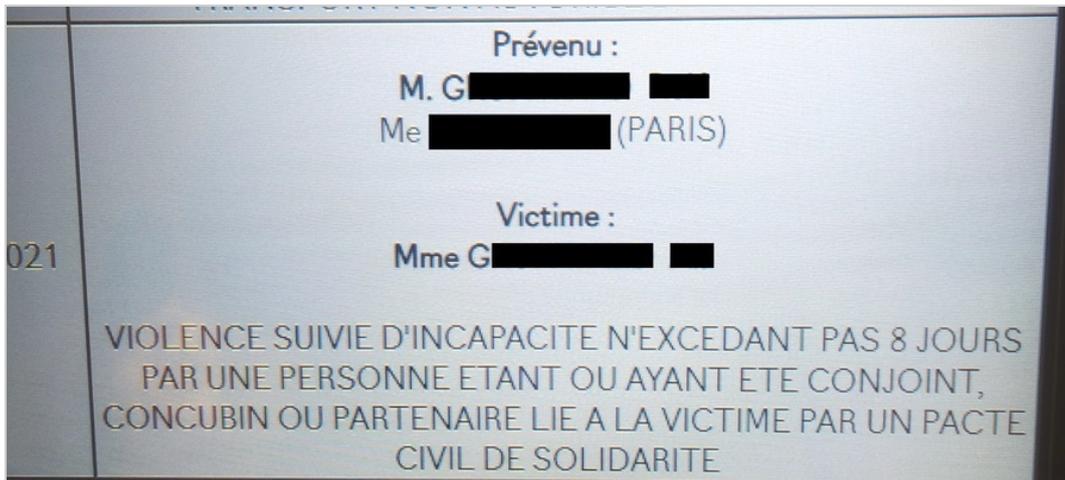
que l'affaire soit éclaircie. Voilà.

Même la "victime" Madame G. se retrouve dans un trou sans papier toilette ni eau potable pendant environ 48 heures, jusqu'à ce qu'on trouve enfin un témoin, après la déclaration duquel Mme G. est immédiatement libérée. Elle est examinée deux fois par un médecin, qui la transporte à travers la moitié de la ville à la manière d'un cordonnier.



Dans un premier temps, son mari ne la voit plus que lorsqu'elle passe dans le couloir de la prison de la police, elle demande à sa sortie combien de temps il va encore rester. La policière lui répond qu'il sera bientôt libéré lui aussi. Madame G. attend, mais rien ne se passe. Elle retourne à la caravane sans son mari et est bouleversée par son séjour traumatisant en prison. Elle appelle sa fille et son fils dans la lointaine Allemagne et téléphone au consulat allemand, où on lui dit que son mari a une audience au tribunal dans deux jours.

Elle googlise et découvre qu'ici en France, les actes de violence envers les femmes sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison. Le lendemain, elle se rend immédiatement à l'ambassade d'Allemagne, qui l'envoie au consulat situé non loin de là. Là-bas, on la fait attendre un certain temps - ou plutôt on la laisse en plan - avant qu'une employée du consulat ne lui dise en souriant qu'elle ne peut pas faire grand-chose - mais lui souhaite "*bonne chance*". Une heureuse rencontre devant le consulat l'aide à se frayer un chemin à travers les problèmes linguistiques du tribunal. Avec beaucoup de chance et de divins hasards, elle parvient à localiser la salle d'audience dans le nouveau palais de justice du centre de Paris.



Elle y attend jusqu'à ce que, vers 19 heures, son mari, vêtu d'un pull-over violet de prisonnier, soit introduit dans la salle d'audience devant les trois juges et que son tour vienne enfin. Mme G., qui peut témoigner en tant que "*victime*", explique enfin clairement qu'il n'y a eu aucune violence à son encontre, ni maintenant ni jamais par le passé de la part de son mari, ici tout aussi visiblement traumatisé, qui témoigne de la même manière. L'avocate commise d'office de Monsieur G. se met également en avant, après que le procureur parisien 'masculine' ait effectivement annoncé à un auditoire étonné qu'il souhaitait que Monsieur G. soit "*puni*" d'une manière ou d'une autre, même s'il n'est pas nécessairement en prison. Quatre mois avec sursis lui conviendraient parfaitement.

Monsieur G. est définitivement acquitté de tous les chefs d'accusation après quelques minutes pendant lesquelles les trois femmes juges parisiennes doivent se concerter. Il est libéré quelques heures plus tard de la prison de sûreté située à environ une heure de route, en pleine nuit, après 5 jours de détention.

Paris, nous t'aimons.

<https://www.sun24.news/fr/paris-nous-taimons-a-propos-dune-experience-touristique-dans-la-ville-de-lamour.html>